

boux, dont la mémoire sera longtemps honorée dans le département de l'Ain, la préserva de ce vandalisme, en obtenant de l'Assemblée Constituante que ce monument serait conservé par l'état, comme monument national.

Sous le régime de la Convention, les démolisseurs ayant trouvé les portes fermées, se bornèrent à briser quelques sculptures à la façade. Par ordre du proconsul Albitte, la flèche du clocher fut abattue, les cloches et le mausolée en bronze du seigneur de Gorrevod furent fondus, pour en faire des canons. Un autre représentant du peuple fit enlever du tombeau de Marguerite de Bourbon deux beaux génies soutenant une table en marbre, pour les envoyer à la Convention, dans l'intention d'y faire graver la nouvelle Constitution. Ce groupe, emballé avec peu de soin, fut brisé dans le trajet.

Depuis cette époque déplorable, l'édifice de Brou a reçu des soins réparateurs d'un prélat éclairé, et reçoit à ce moment même de la généreuse sollicitude du gouvernement le bienfait de sa restauration et presque de son ancienne splendeur.

Pour compléter cette notice, nous avons extrait du livre de M. Baux ce précis sur l'église, dès son origine jusqu'à ce jour, après avoir fait ressortir la découverte principale de l'auteur, qui, ayant trouvé dans l'ombre des archives l'unique architecte de Brou, a replacé sa figure radieuse sur son piédestal historique.

Cette troisième partie des *Recherches* renferme encore des faits et des digressions intéressantes, mais l'ordre de notre travail nous impose de les omettre parce qu'ils appartiennent moins directement à l'histoire de Brou. M. Baux n'intéresse pas seulement à ses recherches le monumentaliste, il est entré assez avant dans le champ de l'histoire générale pour donner à son livre une importance d'un autre ordre; et il y a été amené fort heureusement, car les hommes et les choses d'une grande époque ont été en contact avec Brou. Charles-Quint, François